

**Amundi**

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

**PricewaterhouseCoopers Audit**

63, rue de Villiers  
92208 Neuilly-sur-Seine cedex  
S.A.S. au capital de € 2.510.460  
672 006 483 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG et Autres**

Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels****(Exercice clos le 31 décembre 2020)**

A l'assemblée générale

**Amundi**

91-93 boulevard Pasteur  
75015 Paris

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Amundi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

**Fondement de l'opinion*****Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

### **Justification des appréciations – Points clés de l’audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d’anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes annuels de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Evaluation des titres de participation non cotés

<i>Risque identifié</i>	<i>Notre réponse</i>
<p>Au 31 décembre 2020, la valeur nette des titres de participation non cotés inscrite au bilan s’élève à 5,9 milliards d’euros et est détaillée dans la note 6 de l’annexe aux comptes annuels.</p> <p>Comme indiqué dans la note 2.2 de l’annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont enregistrés à leur prix d’acquisition. Ils sont évalués à la clôture de l’exercice en fonction de leur valeur d’usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d’utilité.</p> <p>Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d’utilité des titres est inférieure à leur valeur d’acquisition.</p> <p>L’estimation de la valeur d’utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l’entreprise émettrice, ses capitaux propres ou la conjoncture économique.</p> <p>Compte tenu de la part de jugement par la direction intervenant dans le choix des méthodes de détermination de la valeur d’utilité, d’une part, et dans les hypothèses sous-tendant ces méthodes, d’autre part, nous avons considéré que l’évaluation des titres de participation non cotés constituait un point clé de l’audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ examiner les procédures mises en place par votre société afin d’évaluer les titres de participation non cotés ;</li><li>▶ contrôler la permanence des méthodes utilisées dans la détermination des valeurs d’utilité des titres ;</li><li>▶ contrôler, par sondages, les agrégats financiers retenus dans l’estimation de la valeur d’utilité des titres en les rapprochant des bilans et comptes de résultat de clôture des participations évaluées ;</li><li>▶ comparer, le cas échéant, les niveaux de multiples retenus dans les calculs de valeur d’utilité avec des benchmarks externes.</li></ul> <p>Enfin, pour les titres dont la valeur d’utilité estimée s’est avérée être inférieure au prix d’acquisition, nous avons examiné la cohérence des dépréciations comptabilisées avec le calcul des valeurs d’utilité.</p>

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

### **Rapport sur le gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

#### **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

### **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Amundi par votre assemblée générale du 16 novembre 1989 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 31 mai 1991 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2020, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la trente-deuxième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la trentième année, dont vingt-quatre années depuis que la société est devenue un établissement de crédit.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### *Objectif et démarche d'audit*

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### *Rapport au comité d'audit*

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

**Amundi**

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2020 - Page 6**

---

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris-La Défense, le 9 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Laurent Tavernier

Anik Chaumartin

Olivier Durand

Claire Rochas

## 7. ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

### 7.1 COMPTES ANNUELS

#### BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

##### ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>		<b>2 542 299</b>	<b>1 355 579</b>
Caisse, banques centrales			
Effets publics et valeurs assimilées	5		
Créances sur les établissements de crédit	3	2 542 299	1 355 579
<b>Opérations avec la clientèle</b>	4	<b>161 221</b>	<b>219 600</b>
<b>Opérations sur titres</b>		<b>3 315 765</b>	<b>2 373 506</b>
Obligations et autres titres à revenu fixe	5	86 627	70 900
Actions et autres titres à revenu variable	5	3 229 138	2 302 606
<b>Valeurs immobilisées</b>		<b>6 025 035</b>	<b>6 073 593</b>
Participations et autres titres détenus à long terme	6-7	128 369	176 884
Parts dans les entreprises liées	6-7	5 896 657	5 896 699
Immobilisations incorporelles	7		
Immobilisations corporelles	7	9	9
<b>Capital souscrit non versé</b>			
<b>Actions propres</b>	8	<b>41 642</b>	<b>78 832</b>
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>		<b>429 460</b>	<b>487 092</b>
Autres actifs	9	370 308	412 597
Comptes de régularisation	9	59 152	74 494
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>12 515 422</b>	<b>10 588 202</b>



## PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>Opérations interbancaires et assimilées</b>		<b>3 264 324</b>	<b>1 339 532</b>
Banques centrales			
Dettes envers les établissements de crédit	11	3 264 324	1 339 532
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	12	<b>3 281 214</b>	<b>3 523 917</b>
<b>Dettes représentées par un titre</b>	13	<b>139 462</b>	<b>152 622</b>
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>		<b>395 526</b>	<b>459 090</b>
Autres passifs	14	372 445	417 392
Comptes de régularisation	14	23 082	41 699
<b>Provisions et dettes subordonnées</b>		<b>325 835</b>	<b>346 369</b>
Provisions	15-16-17	21 977	42 527
Dettes subordonnées	19	303 859	303 842
<b>Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)</b>	18	<b>37 149</b>	<b>37 149</b>
<b>Capitaux propres hors FRBG :</b>	20	<b>5 071 913</b>	<b>4 729 522</b>
Capital souscrit		506 465	505 408
Primes d'émission		2 518 906	2 501 654
Réserves		62 576	62 471
Ecart de réévaluation			
Provisions réglementées et subventions d'investissement			
Report à nouveau		1 659 989	1 092 544
Resultat en attente d'approbation / acompte sur dividendes			
Résultat de l'exercice		323 976	567 445
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>12 515 422</b>	<b>10 588 202</b>

## HORS BILAN

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Engagements de financements	26	100 000	
Engagements de garantie	26	2 196 288	2 177 007
Engagements sur titres	26		

(en milliers d'euros)		31/12/2020	31/12/2019
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
Engagements de financement	26	1 750 000	1 750 000
Engagements de garantie	26		
Engagements sur titres	26		

## COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2020	31/12/2019
Intérêts et produits assimilés	28-29	24 249	49 721
Intérêts et charges assimilées	28	-52 171	-58 654
Revenus des titres à revenu variable	29	448 556	609 037
Commissions (produits)	30	5 667	6 009
Commissions (charges)	30	-2 916	-1 597
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	31	6 166	10 044
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	32	-81 086	7 132
Autres produits d'exploitation bancaire	33	17 236	14 476
Autres charges d'exploitation bancaire	33	-17 440	-14 385
<b>Produit net bancaire</b>		<b>348 261</b>	<b>621 783</b>
Charges générales d'exploitation	34	-41 583	-51 019
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles			-5
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>306 678</b>	<b>570 759</b>
Coût du risque	35		67
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>306 678</b>	<b>570 826</b>
Résultat net sur actifs immobilisés	36		
<b>Résultat courant avant impôt</b>		<b>306 678</b>	<b>570 826</b>
Résultat exceptionnel			-1
Impôt sur les bénéfices	37	17 298	-3 380
Dotations / Reprises de FRBG et provisions réglementées			
<b>Résultat net</b>		<b>323 976</b>	<b>567 445</b>

## **7.2 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS**

### **NOTE 1 Cadre juridique et financier - Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2020**

- 1.1 Cadre juridique et financier
- 1.2 Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2020
- 1.3 Evénements postérieurs à l'exercice 2020

### **NOTE 2 Principes, méthodes comptables**

- 2.1 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle - engagements par signature
- 2.2 Portefeuille Titres
- 2.3 Immobilisations
- 2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle
- 2.5 Dettes représentées par un titre
- 2.6 Provisions
- 2.7 Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)
- 2.8 Opérations en devises
- 2.9 Opérations sur les Instruments financiers à terme et conditionnels
- 2.10 Engagements hors bilan
- 2.11 Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement
- 2.12 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi
- 2.13 Plan d'attribution d'actions et souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise
  
- 2.14 Charges et produits exceptionnels
  
- 2.15 Impôts sur les bénéfices (charge fiscale)

### **NOTE 3 Créances sur les établissements de Crédit - Analyse par durée restant à courir**

### **NOTE 4 Opérations avec la clientèle**

- 4.1 Opérations avec la clientèle - Analyse par durée résiduelle
- 4.2 Opérations avec la clientèle - Analyse par zone géographique
- 4.3 Opérations avec la clientèle - Encours douteux et dépréciations par zone géographique
- 4.4 Opérations avec la clientèle - Analyse par agent économique

### **NOTE 5 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille**

- 5.1 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille (hors effets publics) - ventilation par grandes catégories de contrepartie
- 5.2 Ventilations des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable
- 5.3 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe - Analyse par durée résiduelle
- 5.4 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe - Analyse par zone géographique

### **NOTE 6 Tableau des titres de participation et des filiales**

- 6.1 Valeur estimative des titres de participation

### **NOTE 7 Variation de l'actif immobilisé**

- 7.1 Immobilisations financières

7.2	Immobilisations corporelles et incorporelles
<b>NOTE 8</b>	<b>Actions propres</b>
<b>NOTE 9</b>	<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>
<b>NOTE 10</b>	<b>Dépréciations inscrites en déduction de l'actif</b>
<b>NOTE 11</b>	<b>Dettes envers les établissements de crédit - Analyse par durée résiduelle</b>
<b>NOTE 12</b>	<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>
12.1	Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par durée résiduelle
12.2	Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par zone géographique
12.3	Comptes créditeurs de la clientèle - Analyse par agent économique
<b>NOTE 13</b>	<b>Dettes représentées par un titre</b>
13.1	Dettes représentées par un titre- Analyse par durée résiduelle
13.2	Emprunts obligataires (en monnaie d'émission)
<b>NOTE 14</b>	<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>
<b>NOTE 15</b>	<b>Provisions</b>
<b>NOTE 16</b>	<b>Epargne-logement</b>
<b>NOTE 17</b>	<b>Engagements sociaux - Avantages postérieurs à l'emploi, régimes à prestations définies</b>
<b>NOTE 18</b>	<b>Fonds pour risques bancaires généraux</b>
<b>NOTE 19</b>	<b>Dettes subordonnées - Analyse par durée résiduelle</b>
<b>NOTE 20</b>	<b>Variation des capitaux propres (avant répartition)</b>
<b>NOTE 21</b>	<b>Composition des fonds propres</b>
<b>NOTE 22</b>	<b>Opérations effectuées avec les entreprises liées et les participations</b>
<b>NOTE 23</b>	<b>Opérations effectuées en devises</b>
<b>NOTE 24</b>	<b>Opérations de change, prêts et emprunts en devises</b>
<b>NOTE 25</b>	<b>Opérations sur instruments financiers à terme</b>
25.1	Opérations sur instruments financiers à terme : encours notionnels par durée résiduelle
25.2	Instruments financiers à terme : juste valeur
<b>NOTE 26</b>	<b>Engagements donnés ou reçus</b>
<b>NOTE 27</b>	<b>Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés</b>
<b>NOTE 28</b>	<b>Produits nets d'intérêts et revenus assimilés</b>
<b>NOTE 29</b>	<b>Revenus des titres</b>
<b>NOTE 30</b>	<b>Produit net des commissions</b>
<b>NOTE 31</b>	<b>Gains ou pertes des opérations de portefeuilles de négociation</b>
<b>NOTE 32</b>	<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés</b>
<b>NOTE 33</b>	<b>Autres produits et charges d'exploitation bancaire</b>
<b>NOTE 34</b>	<b>Charges générales d'exploitation</b>
34.1	Effectif par catégorie de personnel
<b>NOTE 35</b>	<b>Coût du risque</b>

- NOTE 36**    **Résultat net sur actifs immobilisés**
- NOTE 37**    **Impôt sur les bénéfices**
- NOTE 38**    **Affectation des résultats**
- NOTE 39**    **Implantations dans les Etats ou territoires non coopératifs**
- NOTE 40**    **Rémunération des organes de direction**
- NOTE 41**    **Honoraires des commissaires aux comptes**

## **NOTE 1 Cadre juridique et financier - Evenements significatifs relatifs à l'exercice 2020**

### **1.1 Cadre juridique et financier**

La société Amundi est une société anonyme au capital de 506 464 882,50 euros (soit 202 585 953 actions de 2,50 euros de valeur nominale).

Conformément à l'article 44 de la loi du 16 juillet 1992 portant adaptation au marché unique européen de la législation applicable en matière d'assurance et de crédit, Amundi a le statut d'établissement de crédit classé parmi les sociétés financières. Ce texte modifie l'article 18 de la loi bancaire 84-46 du 24 janvier 1984 et abroge l'article 99.

Dans le cadre de la loi de modernisation des activités financières n° 96-597 du 2 juillet 1997, Amundi a opté pour le statut de société financière, c'est-à-dire d'établissement de crédit.

Le Comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement a redéfini l'agrément d'Amundi le 19 février 2002. Amundi est agréé en qualité de société financière à délivrer des garanties en capital et/ou de performance dans le domaine de la gestion d'actifs, notamment au profit de clients du groupe Crédit Agricole ou d'OPCVM dont la gestion est assurée par celui-ci.

La société est détenue à hauteur de :

- 69,63 % par le groupe Crédit Agricole S.A.,
- 30,03 % par le public (y compris les salariés),
- 0,34 % en autodétention.

### **1.2 Evénements significatifs relatifs à l'exercice 2020**

#### **- Covid 19 : une crise qui a confirmé la robustesse du business-model d'Amundi**

L'épidémie de Covid-19 a constitué en 2020 une crise intense et exceptionnelle. Cette crise sanitaire est devenue une crise économique, ce qui a entraîné une baisse des marchés financiers et une volatilité accrue. Concernant Amundi, le principal impact financier résulte de la sensibilité des actifs sous gestion à cette baisse des marchés financiers (actions, taux...) en termes de valorisation et donc de revenus de gestion ; la baisse des marchés financiers a également eu une incidence négative sur les résultats financiers.

Néanmoins, Amundi a su faire face avec un fonctionnement normal de l'entreprise, assuré grâce à la robustesse de sa plateforme informatique, l'efficacité de ses PCA [1] et le déploiement rapide du télétravail, avec comme objectif la protection de la santé des salariés et le maintien d'un haut niveau d'efficacité opérationnelle pour les clients.

Enfin l'impact financier de la crise a été minoré par la diversification des encours du Groupe par segment / classe d'actifs / géographies, par le faible coefficient d'exploitation et à l'ajustement de la base de coûts. L'ampleur et la durée de cette crise restent encore aujourd'hui difficiles à prévoir.

#### **- Augmentation de capital**

Au cours du second semestre 2020 s'est finalisée l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés, réalisée dans le cadre des autorisations juridiques existantes votées par l'Assemblée générale de mai 2017.

---

<sup>[1]</sup> Plan de Continuité des Activités

Au terme de la période de souscription, cette augmentation de capital a conduit à l'émission de 422 648 actions au prix de 44,02 euros par action (dont 2,50 euros de nominal et 41,52 euros de prime d'émission). Le montant final de l'opération s'élève à 18,6 millions d'euros.

### **1.3 Evénements postérieurs à l'exercice 2020**

Aucun événement significatif postérieur à la date de clôture de l'exercice, pris en compte en comptabilité ou non, n'est intervenu.

### **NOTE 2 Principes, méthodes comptables**

La présentation des états financiers d'Amundi est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1<sup>er</sup> janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

Il n'y a pas de changements de méthode comptable et de présentation des comptes par rapport à l'exercice précédent.

### **2.1 Créances sur les établissements de crédit et la clientèle - engagements par signature**

Les créances sur les établissements de crédit, les entités du groupe Amundi et la clientèle sont régies par les articles 2211-1 à 2251-13 (Titre 2 Traitement comptable du risque de crédit du Livre II Opérations particulières) du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

Elles sont ventilées selon leur durée résiduelle ou la nature des concours :

- Les créances à vue et à terme pour les établissements de crédit ;
- Les comptes ordinaires, comptes et avances à terme pour les opérations internes au groupe Amundi ;
- Les créances commerciales, autres concours et comptes ordinaires pour la clientèle.

Conformément aux dispositions réglementaires, la rubrique clientèle comporte en outre les opérations réalisées avec la clientèle financière.

Les prêts subordonnés, de même que les opérations de pension (matérialisées par des titres ou des valeurs), sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie (interbancaire, Crédit Agricole, clientèle).

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

En application de l'article 2131-1 du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction supportés sont étalés sur la durée de vie effective du crédit et sont donc intégrés à l'encours de crédit concerné.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les engagements par signature comptabilisés au hors-bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

L'application du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 conduit l'entité à comptabiliser les créances présentant un risque d'impayé conformément aux règles définies dans les paragraphes suivants.

L'utilisation des systèmes de notation externes et/ou internes contribue à permettre d'apprécier le niveau d'un risque de crédit.

Les créances et les engagements par signature sont répartis entre les encours réputés sains et les encours jugés douteux.

#### Créances saines

Tant que les créances ne sont pas qualifiées de douteuses, elles sont qualifiées de saines et elles demeurent dans leur poste d'origine.

#### Provisions au titre du risque de crédit sur les encours sains

Par ailleurs, sans attendre que les encours soient devenus douteux et dès la comptabilisation initiale des instruments financiers Amundi constate également, au passif de son bilan des pertes de crédit attendues sur les douze mois à venir (créances qualifiées de saines) et / ou sur la durée de vie de l'instrument financier dès lors que la qualité de crédit de l'encours s'est significativement dégradé (créances qualifiées de dégradées).

Les dotations et reprises des provisions au titre du risque de crédit sur les encours sains sont inscrites en coût du risque.

Ces provisions sont déterminées dans le cadre d'un processus de suivi particulier et reposent sur des estimations traduisant l'évolution du niveau de risque de crédit à la date de comptabilisation initiale et la date d'arrêté.

#### Créances douteuses

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- Il existe un ou plusieurs impayés depuis un an au moins,
- La situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré,
- Il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Parmi les encours douteux, Amundi distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis.

#### Créances douteuses non compromises :

Les créances douteuses non compromises sont les créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

#### Créances douteuses compromises :

Ce sont les créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

Pour les créances douteuses, l'enregistrement des intérêts se poursuit tant que la créance est considérée comme douteuse non compromise, il est arrêté lorsque la créance devient compromise.

Le classement en encours douteux peut être abandonné dès lors que le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine. Dans ce cas, l'encours est porté à nouveau en encours sain.

#### Dépréciations au titre du risque de crédit sur les encours douteux

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est prise en compte par Amundi par voie de dépréciation figurant en déduction de l'actif du bilan. Ces dépréciations correspondent à la différence entre la valeur comptable de la créance et les flux futurs estimés actualisés au taux du contrat, en prenant en considération la situation financière de la contrepartie, ses perspectives économiques ainsi que les garanties éventuelles sous déduction de leurs coûts de réalisation.

Les pertes probables relatives aux engagements hors bilan sont prises en compte par voie de provisions figurant au passif du bilan.

#### Traitement comptable des dépréciations



Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non recouvrement sur créances douteuses sont inscrites en coût du risque.

Conformément à l'article 2231-3 du règlement ANC 2014-07 le Groupe a fait le choix d'enregistrer en coût du risque l'augmentation de la valeur comptable liée à la reprise de la dépréciation du fait du passage du temps.

#### Passage en perte

L'appréciation du délai de passage en perte est basée sur le jugement d'experts, Amundi le détermine avec sa Direction des Risques, en fonction de la connaissance qu'elle a de son activité.

Les créances devenues irrécouvrables sont inscrites en pertes et les dépréciations correspondantes font l'objet d'une reprise.

## **2.2 Portefeuille-titres**

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par les articles 2311-1 à 2391-1 (Titre 3 Comptabilisation des opérations sur titres du Livre II Opérations particulières) ainsi que par les articles 2211-1 à 2251-13 (Titre 2 Traitement comptable du risque de crédit du Livre II Opérations particulières) du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 pour la détermination du risque de crédit et la dépréciation des titres à revenu fixe.

Les titres sont présentés dans les états financiers en fonction de leur nature : effets publics (Bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable.

Ils sont classés dans les portefeuilles prévus par la réglementation (transaction, placement, investissement, activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme, participation) en fonction de l'intention initiale de détention des titres qui a été identifiée dans le système d'information comptable dès leur acquisition.

### **Titres de transaction**

Ce sont des titres qui, à l'origine, sont acquis avec l'intention de les revendre ou vendus avec l'intention de les racheter à court terme.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, est porté au compte de résultat, dans la rubrique « gains ou pertes des opérations des portefeuilles de négociation ».

### **Titres de placement**

Cette catégorie concerne les titres qui ne sont pas inscrits parmi les autres catégories.

Les titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

#### Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupon couru à l'achat inclus.

Les revenus sont enregistrés en compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe".

#### Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan pour leur valeur d'achat, frais d'acquisition inclus. Les revenus de dividendes attachés aux actions sont portés au compte de résultat dans la rubrique "revenus des titres à revenu variable".

Les revenus des SICAV et des Fonds Communs de Placement sont enregistrés au moment de l'encaissement dans la même rubrique.

A la clôture de l'exercice, les titres de placement sont évalués pour la valeur la plus faible entre le coût d'acquisition et la valeur de marché. Ainsi lorsque la valeur d'inventaire d'une ligne est inférieure à la valeur comptable il est constitué une dépréciation au titre de la moins-value latente sans compensation avec les plus-values constatées sur les autres catégories de titres. Les gains, provenant des couvertures, au sens de l'article 2514-1 du règlement ANC 2014-7 du 26 novembre 2014, prenant la forme d'achats ou de ventes d'instruments financiers à terme, sont pris en compte pour le calcul des dépréciations. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Les cessions de titres sont réputées porter sur les titres de mêmes nature souscrits à la date la plus ancienne.

Les dotations et les reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins values de cession des titres de placement sont enregistrées sous la rubrique "solde des opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

### **Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autres titres détenus à long terme**

- Les parts dans les entreprises liées sont les parts détenues dans des entreprises contrôlées de manière exclusive, incluses ou susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable.
- Les titres de participation sont des titres (autres que des parts dans les entreprises liées) dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.
- Les autres titres détenus à long terme correspondent à des investissements réalisés dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influencer la gestion de cette dernière, en raison du faible pourcentage des droits de vote détenus.

Ces titres sont comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais inclus.

A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués, titre par titre, en fonction de leur valeur d'usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de cette valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ses capitaux propres, la conjoncture économique ou encore le cours moyen de bourse des derniers mois ou de la valeur économique du titre.

Lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure au coût historique, ces moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus-values latentes.

Les dotations et les reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins values de cession relatives à ces titres sont enregistrés sous la rubrique "solde des opérations des portefeuilles de placement et assimilés" du compte de résultat.

### **Prix de marché**

Le prix de marché auquel sont évalués, le cas échéant, les différentes catégories de titres, est déterminé de la façon suivante :

- Les titres négociés sur un marché actif sont évalués au cours le plus récent,
- Si le marché sur lequel est négocié le titre n'est pas ou plus considéré comme actif, ou si le titre n'est pas coté, Amundi détermine la valeur probable de négociation du titre concerné en utilisant des techniques de valorisation. En premier lieu, ces techniques font référence à des transactions récentes effectuées dans des conditions normales de concurrence. Le cas échéant, Amundi utilise des techniques de valorisation couramment employées par les intervenants sur le marché pour évaluer ces titres lorsqu'il a été démontré que ces techniques produisent des estimations fiables des prix obtenus dans des transactions sur le marché réel.

### **Reclassement de titres**

Conformément aux articles 2381-1 à 2381-5 (Titre 3 Comptabilisation des opérations sur titres du Livre II Opérations particulières) du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, il est autorisé d'opérer les reclassements de titres suivants :

- Du portefeuille de transaction vers le portefeuille d'investissement ou de placement, en cas de situation exceptionnelle de marché ou pour les titres à revenu fixe, lorsqu'ils ne sont plus négociables sur un marché actif et si l'établissement a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à l'échéance.
- Du portefeuille de placement vers le portefeuille d'investissement, en cas de situation exceptionnelle de marché ou pour les titres à revenu fixe, lorsqu'ils ne sont plus négociables sur un marché actif.

Amundi n'a pas opéré, en 2020, de reclassement au titre du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

### **Rachat d'actions propres**

Les actions propres rachetées par Amundi, dans le cadre d'un contrat de liquidité, sont enregistrées à l'actif du bilan dans un portefeuille de transaction pour leur valeur d'inventaire.

Les actions propres rachetées par Amundi dans le cadre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites sont enregistrées dans un portefeuille de placement. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation si la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'achat, à l'exception des opérations relatives aux plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés selon le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014.

### **2.3 Immobilisations**

Amundi applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Par conséquent, Amundi applique la méthode de comptabilisation des actifs par composants à l'ensemble de ses immobilisations corporelles. Conformément aux dispositions de ce règlement la base amortissable tient compte de l'éventuelle valeur résiduelle des immobilisations.

Le règlement de l'ANC n° 2015-06 modifie la comptabilisation au bilan du mali technique de fusion ainsi que son suivi dans les comptes sociaux. Le mali ne doit plus être comptabilisé globalement et systématiquement au poste "Fonds commercial" ; il doit être comptabilisé au bilan selon les rubriques d'actifs auxquelles il est affecté en "autres immobilisations corporelles, incorporelles, financières...". Le mali est amorti, déprécié, sorti du bilan selon les mêmes modalités que l'actif sous-jacent.

Le coût d'acquisition des immobilisations comprend, outre le prix d'achat, les frais accessoires, c'est à dire les charges directement ou indirectement liées à l'acquisition pour la mise en état d'utilisation du bien ou pour son entrée "en magasin".

Les immeubles et le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur date d'acquisition.

Les logiciels créés sont comptabilisés à leur coût de production diminué des amortissements ou des dépréciations constituées depuis leur date d'achèvement.

A l'exception des logiciels, des brevets et des licences, les immobilisations incorporelles ne font pas l'objet d'amortissement.

Le cas échéant, elles peuvent faire l'objet de dépréciation.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus par Amundi suite à l'application de la comptabilisation des immobilisations par composants. Il convient de préciser que ces durées d'amortissements doivent être adaptées à la nature de la construction et à sa localisation :

<b>Composant</b>	<b>Durée d'amortissement</b>
Installations techniques et agencements	5 ans
Matériel informatique	3 ans

## **2.4 Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états financiers selon leur durée résiduelle ou la nature de ces dettes :

- Dettes à vue ou à terme pour les établissements,
- Autres dettes pour la clientèle (celles-ci incluent notamment la clientèle financière).

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

## **2.5 Dettes représentées par un titre**

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables et emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés qui sont classés dans la rubrique du passif « Dettes subordonnées ».

Les intérêts courus non échus sont enregistrés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties sur la durée de vie des emprunts concernés, la charge correspondante est inscrite dans la rubrique « Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe ».

## **2.6 Provisions**

Amundi applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 pour la comptabilisation et l'évaluation des provisions.

Ces provisions comprennent notamment les provisions relatives aux engagements par signature, aux engagements de retraite et de congés fin de carrière, aux litiges et aux risques divers.

L'ensemble de ces risques fait l'objet d'un examen trimestriel.

## **2.7 Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)**

Conformément aux dispositions prévues par la IVème directive européenne et le règlement CRBF 90-02 du 23 février 1990 relatifs aux fonds propres, ces fonds sont constitués par Amundi à la discrétion de ses dirigeants, en vue de faire face à des charges ou à des risques dont la concrétisation est incertaine mais qui relève de l'activité bancaire.

Ils sont repris pour couvrir la concrétisation de ces risques en cours d'exercice.

Au 31 décembre 2020 le solde de ce compte est de 37 148 962,00 euros.

## **2.8 Opérations en devises**

Les actifs et passifs en devises sont convertis aux cours de change de fin d'exercice. Les pertes ou gains résultant de ces conversions, ainsi que les différences de change réalisées sur les opérations de l'exercice, sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche.

Dans le cadre de l'application du Titre 7 Comptabilisation des opérations en devises du Livre II Opérations particulières du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi a mis en place une comptabilité multi-devises lui permettant un suivi de sa position de change et la mesure de son exposition à ce risque.

## **2.9 Opérations sur les Instruments financiers à terme et conditionnels**

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions du Titre 5 Les instruments financiers à terme du Livre II Opérations particulières du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014.

Les engagements hors bilan relatifs à ces opérations reprennent le montant du capital notionnel des contrats non dénoués à la clôture de l'exercice. Dans le cas d'opérations optionnelles, les engagements reflètent le montant des capitaux nominaux de l'instrument sous-jacent.

Au 31 décembre 2020, les engagements financiers à terme s'élèvent à 194 592 milliers d'euros.

Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie :

### **Opérations de marché**

Les opérations de marché regroupent :

- Les positions ouvertes isolées (catégorie « a » article 2522-1 du règlement ANC 2014-07) ;

- La gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction (catégorie « d » article 2522 du règlement ANC 2014-07)
- Les instruments négociés sur un marché organisé, assimilé, de gré à gré ou inclus dans un portefeuille de transaction - au sens du règlement ANC 2014-07.

Elles sont évaluées par référence à leur valeur de marché à la date de clôture.

Lorsque les instruments sont évalués à la valeur de marché, celle-ci est déterminée :

- A partir des prix disponibles, s'il existe un marché actif ;
- A l'aide de méthodologies et de modèles de valorisation internes, en l'absence de marché actif.

Pour les instruments :

- En position ouverte isolée négociés sur des marchés organisés ou assimilés, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) est comptabilisé ;
- En position ouverte isolée négociés sur des marchés de gré à gré, seules les pertes latentes éventuelles sont constatées via une provision. Les plus et moins-values réalisées sont comptabilisées en résultat au moment du dénouement ;
- Faisant partie d'un portefeuille de transaction, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) est comptabilisé.

#### Opérations de couverture

Les gains ou pertes réalisés sur opérations de couverture affectées (catégorie « b » article 2522-1 du règlement ANC 2014-07) sont rapportés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert et dans la même rubrique comptable.

#### Risque de contrepartie sur les dérivés

Conformément au règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014, Amundi intègre l'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (Credit Valuation Adjustment ou CVA) dans la valeur de marché des dérivés. A ce titre, seuls les dérivés comptabilisés en position ouverte isolée et en portefeuille de transaction (respectivement les dérivés classés selon les catégories a et d de l'article 2522-1. du règlement précité) font l'objet d'un calcul de CVA.

Le CVA permet de déterminer les pertes attendues sur la contrepartie du point de vue d'Amundi.

Le calcul du CVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut.

La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables.

Elle repose :

- Prioritairement sur des paramètres de marché tels que les CDS nominatifs cotés (ou CDS Single Name) ou de proxy de CDS.
- En l'absence de CDS nominatif sur la contrepartie, d'une approximation fondée sur la base d'un panier de CDS Single Name de contreparties de même rating, opérant dans le même secteur et localisées dans la même région.

#### Opérations complexes

Une opération complexe se définit comme une combinaison synthétique d'instruments (de types, natures et modes d'évaluation identiques ou différents) comptabilisée en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite et qui implique, de la part de l'établissement, un choix de principe.

Les produits et charges relatifs aux instruments négociés dans le cadre d'opérations complexes, notamment émissions d'obligations structurées, sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

## **2.10 Engagements hors-bilan**

Le hors-bilan retrace notamment les engagements de financement pour la partie non utilisée et les engagements de garantie donnés et reçus.

Le cas échéant, les engagements donnés font l'objet d'une provision lorsqu'il existe une probabilité de mise en jeu entraînant une perte pour amundi.

Le hors-bilan publiable ne fait mention ni des engagements sur instruments financiers à terme, ni des opérations de change.

Ces éléments sont toutefois détaillés dans l'annexe aux notes 24, 25 et 26.

## **2.11 Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement**

La participation des salariés aux fruits de l'expansion ainsi que l'intéressement sont constatés dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

Certaines sociétés du groupe se sont constituées en « Unité Economique et Sociale » (Amundi, Amundi AM, Amundi ITS, Amundi Finance, Amundi Tenue de Comptes, Amundi Immobilier, Amundi Intermédiation, Amundi Private Equity Funds, Etoile Gestion, BFT IM, Société Générale Gestion, CPR AM et Amundi Transition Energétique). Des accords relatifs à la participation des salariés et à l'intéressement ont été conclus dans ce cadre.

La participation et l'intéressement figurent dans les frais de personnel.

Les salariés mis à disposition par Crédit Agricole S.A. bénéficient des accords signés dans le cadre de l'UES de cette entité. La charge à payer estimée de la participation et de l'intéressement attribués dans ce cadre a été enregistrée dans les comptes.

## **2.12 Avantages au personnel postérieurs à l'emploi**

### **Plans de retraite - régimes à cotisations définies**

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et les sociétés cotisantes n'ont aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des cotisations supplémentaires si les fonds n'ont pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Par conséquent, Amundi n'a pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer pour l'exercice écoulé.

Le montant des cotisations au titre de ces régimes de retraite est enregistré en « frais de personnel ».

### **Engagements en matière de retraite, de pré-retraite et d'indemnités de fin de carrière – régime à prestations définies**

Amundi a appliqué, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la recommandation 2013-02 de l'Autorité des normes comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, recommandation abrogée et intégrée dans la section 4 du chapitre II du titre III du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014.

En application de ce règlement, Amundi provisionne ses engagements de retraite et avantages similaires relevant de la catégorie des régimes à prestations définies.

Les taux de sensibilité démontrent que :

- Une variation de plus de 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une baisse de l'engagement de 4.72 %.
- Une variation de moins de 50 bp des taux d'actualisation conduirait à une hausse de l'engagement de 5.09%.

A l'intérieur du Groupe Amundi, Amundi AM a formalisé un contrat d'assurance « Indemnités Fin de Carrière » (IFC) avec PREDICA et des conventions de mandat entre Amundi et les filiales de l'UES ont été signées. Cette externalisation des « IFC » se traduit par un transfert d'une partie de la provision de passif qui existait dans les comptes vers le contrat PREDICA.

Le solde non externalisé reste inscrit en provision de passif.

### **2.13 Plan d'attribution d'actions et souscription d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise**

#### Plan d'attribution d'actions

Des plans d'attributions d'actions de performance accordées à certaines catégories de salariés ont été mis en place. Ces actions, livrées au terme d'une période d'acquisition entre 2 et 4 ans, font préalablement l'objet d'un rachat. Elles feront l'objet d'une refacturation aux sociétés employeuses du groupe lors de la livraison des actions. Ces plans d'attributions sont décrits ci-dessous :

<i>Plans d'attributions d'actions de performance</i>				
Date de l'assemblée générale autorisant le plan	30/09/2015	18/05/2017	18/05/2017	16/05/2019
Date du conseil d'administration	09/02/2017	13/12/2017	01/08/2018	13/12/2019
Date d'attribution des actions	09/02/2017	13/12/2017	01/08/2018	13/12/2019
Nombre d'actions attribuées	139 930	1 551 750	98 310	65 570
Modalités de règlement	Actions Amundi	Actions Amundi	Actions Amundi	Actions Amundi
Période d'acquisition des droits	09/02/2017 09/02/2020	01/07/2017 31/12/2021	01/07/2018 31/12/2021	13/12/2019 13/12/2021
Conditions de performance (1)	Oui	Oui	Oui	Oui
Conditions de présence	Oui	Oui	Oui	Oui
Actions restantes au 31 décembre 2019 (2)	127 656	899 629	95 760	65 570
Actions livrées au cours de la période	127 656	443 493	47 880	-
Actions annulées ou caduques au cours de la période		12 643	1 770	



Actions restantes au 31 décembre 2020 (2)	-	443 493	46 110	65 570
Juste valeur d'une action - Tranche 1	43,41 euros	67,12 euros	52,27 euros	62,58 euros
Juste valeur d'une action - Tranche 2	n.a.	63,69 euros	48,78 euros	n.a.
Juste valeur d'une action - Tranche 3	n.a.	59,85 euros	n.a.	n.a.

(1) Les conditions de performance sont basées sur le résultat net part du groupe (RNPG), le niveau de collecte et le coefficient d'exploitation du groupe.

(2) Quantité d'actions sur la base d'une réalisation des conditions de performance à 100%

#### Souscriptions d'actions dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise

Les souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre du plan d'épargne entreprise, avec une décote maximum de 30%, ne comportent pas de période d'acquisition des droits mais sont grevées d'une période d'inaccessibilité de cinq ans. Ces souscriptions d'actions sont comptabilisées conformément aux dispositions relatives aux augmentations de capital.

#### **2.14 Charges et produits exceptionnels**

Ils représentent les charges et produits qui surviennent de manière exceptionnelle et qui sont relatifs à des opérations ne relevant pas du cadre des activités courantes d'Amundi.

#### **2.15 Impôts sur les bénéfices (charge fiscale)**

D'une façon générale, seul l'impôt exigible est constaté dans les comptes individuels.

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre les conséquences de la contribution sociale sur les bénéfices de 3,3%.

Les crédits d'impôt sur revenus de créances et de portefeuilles titres, lorsqu'ils sont effectivement utilisés en règlement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits auxquels ils se rattachent. La charge d'impôt correspondante est maintenue dans la rubrique « Impôts sur le bénéfice » du compte de résultat.

Amundi a mis en place depuis 2010 un dispositif d'intégration fiscale. Au 31 décembre 2019, 16 entités ont signé une convention d'intégration fiscale avec Amundi. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

Suite à la signature le 15 avril 2010 d'une convention d'intégration fiscale, Amundi est tête de groupe d'intégration fiscale des sociétés suivantes :

- CPR Asset Management
- Amundi Finance
- Amundi Intermédiation

- Société Générale Gestion
- Amundi AM
- Amundi Immobilier
- Amundi Private Equity Funds
- Amundi ESR
- Amundi Finance Emissions
- LCL Emissions
- Amundi Issuance
- Etoile Gestion
- Amundi India Holding
- Amundi Ventures
- Valinter 19
- Valinter 20

En raison de l'objectif poursuivi par le législateur de permettre la diminution des charges de personnel par le Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), Amundi a fait le choix de comptabiliser le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (article 244 quater C du Code général des impôts) en déduction des charges de personnel et non en diminution de l'impôt.

### Note 3 Créances sur les établissements de crédit – Analyse par durée restant à courir

(en milliers d'euros)	31/12/2020						31/12/2019
	<3mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total
<b>Etablissements de crédit</b>							
Comptes et prêts :							
· à vue	1 568 256				1 568 256		869 324
· à terme	566 929	306 000			872 929	1 104	386 242
Valeurs reçues en pension							
Titres reçus en pension livrée							
Prêts subordonnés		100 000			100 000	10	100 013
<b>Total</b>	<b>2 135 185</b>	<b>406 000</b>			<b>2 541 185</b>	<b>1 114</b>	<b>1 355 579</b>
<b>Dépréciations</b>							
<b>VALEURS NETTES AU BILAN</b>	<b>2 135 185</b>	<b>406 000</b>			<b>2 541 185</b>	<b>1 114</b>	<b>1 355 579</b>
Comptes ordinaires							
Comptes et avances à terme							
<b>Total</b>							
<b>Dépréciations</b>							
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>							
<b>TOTAL</b>	<b>2 135 185</b>	<b>406 000</b>			<b>2 541 185</b>	<b>1 114</b>	<b>1 355 579</b>

### Note 4 Opérations avec la clientèle

#### 4.1 Opérations avec la clientèle – Analyse par durée résiduelle

En milliers d'euros	31/12/2020						31/12/2019
	<3 mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total
Créances commerciales							
Autres concours à la clientèle	161 221				161 221		219 600
Valeurs reçues en pension livrée							
Comptes ordinaires débiteurs							
Dépréciations							
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>161 221</b>				<b>161 221</b>		<b>219 600</b>

#### 4.2 Opérations avec la clientèle – Analyse par zone géographique

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
France (y compris DOM-TOM)	144 900	219 600
Autres pays de L'U.E.	16 321	
Autres pays d'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique Centrale et Latine		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Organismes internationaux		
<b>Total en principal</b>	<b>161 221</b>	<b>219 600</b>
Créances rattachées		
Dépréciations		
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>161 221</b>	<b>219 600</b>

#### 4.3 Opérations avec la clientèle – Encours douteux et dépréciations par zone géographique

	<b>31/12/2020</b>				
	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
En milliers d'euros					
France (y compris DOM-TOM)	144 900				
Autres pays de L'U.E.	16 321				
Autres pays d'Europe					
Amérique du Nord					
Amérique Centrale et Latine					
Afrique et Moyen-Orient					
Asie et Océanie (hors Japon)					
Japon					
Organismes internationaux					
Créances rattachées					
<b>Valeur au bilan</b>	<b>161 221</b>				

	<b>31/12/2019</b>				
	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
En milliers d'euros					
France (y compris DOM-TOM)	219 600				
Autres pays de L'U.E.					
Autres pays d'Europe					
Amérique du Nord					
Amérique Centrale et Latine					
Afrique et Moyen-Orient					
Asie et Océanie (hors Japon)					
Japon					
Organismes internationaux					
Créances rattachées					
<b>Valeur au bilan</b>	<b>219 600</b>				

#### 4.4 Opérations avec la clientèle – Analyse par agent économique

En milliers d'euros	31/12/2020				
	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
Particuliers					
Agriculteurs					
Autres professionnels					
Société financières	96 321				
Entreprises	64 900				
Collectivités publiques					
Autres agents économiques					
Créances rattachées					
<b>Valeur au bilan</b>	<b>161 221</b>				

En milliers d'euros	31/12/2019				
	Encours brut	Dont encours douteux	Dont encours douteux compromis	Dépréciations des encours douteux	Dépréciations des encours douteux compromis
Particuliers					
Agriculteurs					
Autres professionnels					
Société financières	141 700				
Entreprises	77 900				
Collectivités publiques					
Autres agents économiques					
Créances rattachées					
<b>Valeur au bilan</b>	<b>219 600</b>				

## Note 5 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille

En milliers d'euros	31/12/2020					31/12/2019
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	Total
Effets publics et valeurs assimilées :						
· dont surcote restant à amortir						
· dont décote restant à amortir						
Créances rattachées						
Dépréciations						
<b>Valeur nette au bilan</b>						
Obligations et autres titres à revenu fixe :		86 620			86 620	70 926
Emis par organismes publics						
Autres émetteurs		86 620			86 620	70 926
· dont surcote restant à amortir						
· dont décote restant à amortir						
Créances rattachées		7			7	6
Dépréciations						-32
<b>Valeur nette au bilan</b>		<b>86 627</b>			<b>86 627</b>	<b>70 900</b>
Actions et autres titres à revenu variable	8 598	3 258 409			3 267 007	2 337 965
Créances rattachées						
Dépréciations		-37 869			-37 869	-35 359
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>8 598</b>	<b>3 220 540</b>			<b>3 229 138</b>	<b>2 302 606</b>
<b>Total</b>	<b>8 598</b>	<b>3 307 167</b>			<b>3 315 765</b>	<b>2 373 506</b>
<b>Valeurs estimatives</b>	<b>8 598</b>	<b>3 325 702</b>			<b>3 334 300</b>	<b>2 315 137</b>

La valeur estimée des plus values latentes sur le portefeuille de placement s'élève à **16 533 milliers** d'euros au 31 décembre 2020.  
La valeur estimative des titres de placement correspond au dernier cours de bourse.

## 5.1 Titres de transaction, de placement, d'investissement et titres de l'activité de portefeuille (hors effets publics) – ventilation par grandes catégories de contrepartie

	Encours nets 31/12/2020	Encours nets 31/12/2019
En milliers d'euros		
Administration et banques centrales (y compris Etats)		
Etablissements de crédit	86 620	70 926
Sociétés financières	3 266 319	2 337 865
Collectivités locales		
Entreprises, assurances et autres clientèles	688	99
Divers et non ventilés		
<b>Total en principal</b>	<b>3 353 627</b>	<b>2 408 890</b>
Créances rattachées	7	6
Dépréciations	-37 869	-35 391
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>3 315 765</b>	<b>2 373 505</b>

## 5.2 Ventilation des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable

(en milliers d'euros)	31/12/2020				31/12/2019			
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
Titres cotés								
Titres non cotés	86 620		3 267 007	3 353 627	70 926		2 337 965	2 408 891
Créances rattachées	7			7	6			6
Dépréciations			-37 869	-37 869	-32		-35 359	-35 391
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>86 627</b>		<b>3 229 138</b>	<b>3 315 765</b>	<b>70 900</b>		<b>2 302 606</b>	<b>2 373 506</b>

## 5.3 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par durée résiduelle



En milliers d'euros	31/12/2020						31/12/2019
	<3mois	>3mois <1an	>1an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total
Obligations et autres titres à revenu fixe							
Valeur Brute				86 620	86 620	7	86 627
Dépréciations							-32
<b>Valeur nette au bilan</b>				<b>86 620</b>	<b>86 620</b>	<b>7</b>	<b>86 627</b>
Effets publics et valeurs assimilées							
Valeur Brute							
Dépréciations							
<b>Valeur nette au bilan</b>							

#### 5.4 Effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par zone géographique

En milliers d'euros	Encours nets	Encours nets
	31/12/2020	31/12/2019
France (y compris DOM-TOM)	86 620	70 926
Autres pays de l'U.E.		
Autres pays de l'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique Centrale et du sud		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
<b>Total en principal</b>	<b>86 620</b>	<b>70 926</b>
Créances rattachées	7	6
Dépréciations		-32
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>86 627</b>	<b>70 900</b>

## Note 6 Tableau des titres de participation et des filiales

Montants exprimés en milliers d'Euros.	Société	Devise	Informations financières			Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de capital détenue (en %)	valeur brute	valeur nette				
<b>Participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société</b>											
<b>1) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (plus de 50% du capital)</b>											
<b>2) Parts dans les entreprises liées détenues dans des établissements de crédit (10 à 50% du capital)</b>											
AMUNDI FINANCE	EUR	40 320	548 082	23,87%	227 357	227 357	100 000		130 290	98 973	33 290
<b>3) Autres parts dans les entreprises liées (plus de 50% du capital)</b>											
AMUNDI AM	EUR	1 086 263	4 213 939	100,00%	4 673 774	4 673 774			1 109 200	624 429	239 702
SOCIETE GENERALE GESTION	EUR	567 034	95 757	100,00%	582 437	582 437			226 085	49 247	47 425
ETOILE GESTION	EUR	29 000	20 508	100,00%	155 000	155 000			74 506	17 145	16 297
CPR ASSET MANAGEMENT	EUR	53 446	127 843	86,36%	99 563	99 563			253 608	89 061	48 494
BFT GESTION	EUR	1 600	90 440	99,99%	60 374	60 374			59 695	16 200	
AMUNDI IMMOBILIER	EUR	16 685	39 418	100,00%	63 989	63 989			187 520	63 115	55 762
AMUNDI PRIVATE EQUITY FUNDS	EUR	12 394	62 100	59,93%	33 998	33 998			33 506	13 321	
<b>4) Autres participations (10 à 50% du capital)</b>											
Participations dont la valeur d'inventaire est inférieure à 1% du capital de Amundi											
	EUR				483	164					
<b>TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>					<b>5 896 976</b>	<b>5 896 657</b>					

L'information « résultat du dernier exercice » concerne le résultat de l'exercice en cours.

### 6.1 Valeur estimative des titres de participation

31/12/2020

31/12/2019

<i>(en milliers d'euros)</i>	valeur au bilan	Valeur estimative	valeur au bilan	Valeur estimative
<b>Parts dans les entreprises liées</b>				
· Titres non cotés	5 896 976	5 896 657	5 896 976	5 896 699
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations	-319		-276	
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>5 896 657</b>	<b>5 896 657</b>	<b>5 896 699</b>	<b>5 896 699</b>
<b>Titres de participation et autres titres détenus à long terme</b>				
<b>Titres de participation</b>				
· Titres non cotés				
· Titres cotés				
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations				
<b>Sous-total titres de participation</b>				
<b>Autres titres détenus à long terme</b>				
· Titres non cotés				
· Titres cotés	286 926	128 369	286 926	176 884
· Avances consolidables				
· Créances rattachées				
· Dépréciations	-158 557		-110 042	
<b>Sous-total autres titres détenus à long terme</b>	<b>128 369</b>	<b>128 369</b>	<b>176 884</b>	<b>176 884</b>
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>128 369</b>	<b>128 369</b>	<b>176 884</b>	<b>176 884</b>
<b>Total des titres de participation</b>	<b>6 025 026</b>	<b>6 025 026</b>	<b>6 073 584</b>	<b>6 073 584</b>

	31/12/2020		31/12/2019	
<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
<b>TOTAL VALEURS BRUTES</b>				
Titres non cotés	5 896 976	5 896 657	5 896 976	5 896 699
Titres cotés	286 926	128 369	286 926	176 884
<b>TOTAL</b>	<b>6 183 902</b>	<b>6 025 026</b>	<b>6 183 902</b>	<b>6 073 584</b>

## **Note 7 Variation de l'actif immobilisé**

### **7.1 Immobilisations financières**

(en milliers d'euros)	01/01/2020	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2020
<b>Parts dans les entreprises liées</b>					
Valeurs brutes	5 896 976				5 896 976
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	-276	-43			-319
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>5 896 699</b>	<b>-43</b>			<b>5 896 657</b>
<b>Titres de participation</b>					
Valeurs brutes					
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations					
<b>Autres titres détenus à long terme</b>					
Valeurs brutes	286 926				286 926
Avances consolidables					
Créances rattachées					
Dépréciations	-110 042	-48 516			-158 557
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>176 884</b>	<b>-48 516</b>			<b>128 369</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 073 584</b>	<b>-48 558</b>			<b>6 025 026</b>

La rubrique autres mouvements présente notamment l'effet des variations de cours de change sur la valeur des actifs immobilisés en devises.

## 7.2 Immobilisations corporelles et incorporelles

	01/01/2020	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (cessions, échéance)	Autres mouvements	31/12/2020
(en milliers d'euros)					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Valeurs brutes	53				53
Amortissements et dépréciations	-43				-43
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>	<b>9</b>				<b>9</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Valeurs brutes	420				420
Amortissements et dépréciations	-420				-420
<b>VALEUR NETTE AU BILAN</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>				<b>9</b>

## Note 8 Actions propres

	31/12/2020			31/12/2019
	Titres de transaction	Titres de placement	Valeurs immobilisées	Total
<b>Nombre</b>	93 468	591 587		1 333 964
(en milliers d'euros)				
Valeurs comptables	6 244	35 398		78 832
Valeurs de marché	6 244	35 398		78 832

Les actions propres détenues dans la cadre d'un contrat de liquidité sont comptabilisées en portefeuille de transaction,  
 Les actions propres détenues dans la cadre de la couverture d'un plan d'attributions d'actions sont comptabilisées en portefeuille de placement.

## Note 9 Comptes de régularisation et actifs divers

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Autres actifs (1)</b>		
Instruments conditionnels achetés	2 215	
Comptes de stock et emplois divers		
Débiteurs divers (2)	368 093	412 597
Gestion collective des titres Livret de développement durable		
Comptes de règlement		
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>370 308</b>	<b>412 597</b>
<b>Compte de régularisation</b>		
Comptes d'encaissement et de transfert		
Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
Pertes latentes et pertes à étaler sur instruments financiers		
Produits à recevoir sur engagements sur instruments financiers à terme		
Autres produits à recevoir	56 788	68 507
Charges constatées d'avance	274	277
Charges à répartir	730	2 293
Autres comptes de régularisation	1 359	3 419
<b>Valeur nette au bilan</b>	<b>59 152</b>	<b>74 494</b>
<b>Total</b>	<b>429 460</b>	<b>487 092</b>

(1) les montants incluent les créances rattachées.

(2) dont 1 018 milliers d'euros au titre de la contribution au Fonds de Résolution versée sous forme d'un dépôt de garantie. Ce dépôt de garantie est utilisable par le Fonds de Résolution, à tout moment et sans condition, pour financer une intervention.

## Note 10 Dépréciations inscrites en déduction de l'actif

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2019	Dotations	Reprises et utilisations	Désactualisation	Autres mouvements	Solde au 31/12/2020
Sur opérations interbancaires et assimilées						
Sur créances clientèle						
Sur opérations sur titres	145 709	55 026	-3 274		- 717	196 745
Sur valeurs immobilisées						
Sur autres Actifs						
<b>Total</b>	<b>145 709</b>	<b>55 026</b>	<b>-3 274</b>		<b>- 717</b>	<b>196 745</b>

## Note 11 Dettes envers les établissements de crédit – Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2020							31/12/2019
	≤ 3mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	Total
<b>Etablissements de crédit</b>								
Comptes et emprunts :								
· à vue	411 121				411 121	3	411 124	596 774
· à terme	623 038	890 000	1 339 000		2 852 038	1 162	2 853 200	742 759
Valeurs données en pension								
Titres donnés en pension livrée								
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>1 034 159</b>	<b>890 000</b>	<b>1 339 000</b>		<b>3 263 159</b>	<b>1 165</b>	<b>3 264 324</b>	<b>1 339 533</b>

## Note 12 Comptes créditeurs de la clientèle

### 12.1 Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2020							31/12/2019
	< 3mois	> 3mois < 1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	Total
Comptes ordinaires créditeurs								
Comptes d'épargne à régime spécial :								
· à vue								
· à terme								
Autres dettes envers la clientèle	2 592 200	689 000			3 281 200	14	3 281 214	3 523 917
· à vue	52 100				52 100		52 100	37 600
· à terme	2 540 100	689 000			3 229 100	14	3 229 114	3 486 317
Valeurs données en pension livrée								
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>2 592 200</b>	<b>689 000</b>			<b>3 281 200</b>	<b>14</b>	<b>3 281 214</b>	<b>3 523 917</b>

### 12.2 Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par zone géographique

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
France (y compris DOM-TOM)	2 992 200	3 323 900
Autres pays de l'U.E.	289 000	200 000
Autres pays d'Europe		
Amérique du Nord		
Amérique Centrale et Latine		
Afrique et Moyen-Orient		
Asie et Océanie (hors Japon)		
Japon		
Non ventilés et organismes internationaux		
<b>Total en principal</b>	<b>3 281 200</b>	<b>3 523 900</b>
Dettes rattachées	14	17
<b>Valeurs au bilan</b>	<b>3 281 214</b>	<b>3 523 917</b>

### 12.3 Comptes créditeurs de la clientèle – Analyse par agent économique

En milliers d'euros	31/12/2020	31/12/2019
Particuliers		
Agriculteurs		
Autres professionnels		
Sociétés financières	3 281 200	3 523 900
Entreprises		
Collectivités publiques		
Autres agents économiques		
<b>Total en principal</b>	<b>3 281 200</b>	<b>3 523 900</b>
Dettes rattachées	14	17
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>3 281 214</b>	<b>3 523 917</b>

### Note 13 Dettes représentées par un titre



### 13.1 Dettes représentées par un titre - Analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2020						31/12/2019	
	≤3mois	>3mois ≤1an	>1 an ≤5 ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	total
Bons de caisse								
Titres du marché interbancaire								
Titres de créances négociables	17 108		42 931	78 375	138 414	1 048	139 462	152 622
Emprunts obligataires								
Autres dettes représentées par un titre								
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>17 108</b>		<b>42 931</b>	<b>78 375</b>	<b>138 414</b>	<b>1 048</b>	<b>139 462</b>	<b>152 622</b>

### 13.2 Emprunts obligataires (en monnaie d'émission)

Néant

### Note 14 Comptes de régularisation et passifs divers

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Autres passifs (1)</b>		
Opérations de contrepartie (titres de transactions)		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Instruments conditionnels vendus	2 945	2 293
Comptes de règlement et de négociation		
Créditeurs divers	369 500	415 099
Versements restant à effectuer sur titres		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>372 445</b>	<b>417 392</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		
- Comptes d'encaissement et de transfert		
- Comptes d'ajustement et comptes d'écart		
- Gains latents et gains à étaler sur instruments financiers	440	
- Produits constatés d'avance		
- Charges à payer sur engagements sur instruments financiers à terme		
- Autres charges à payer	22 641	41 699
- Autres comptes de régularisation		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>23 082</b>	<b>41 699</b>
<b>TOTAL</b>	<b>395 526</b>	<b>459 090</b>

(1) les montants incluent les dettes rattachées.

### Note 15 Provisions

Solde au

Solde au

En milliers d'euros	01/01/2020	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres mouvements	31/12/2020
<b>Provisions</b>						
Pour engagements de retraite et assimilés						
Pour autres engagements sociaux						
Pour risques d'exécution des engagements par signature						
Pour litiges fiscaux						
Pour autres litiges						
Pour risques pays						
Pour risques de crédit						
Pour restructurations						
Pour impôts						
Sur participations						
Pour risques opérationnels						
Autres provisions	42 527	13 379	-33 929			21 977
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>42 527</b>	<b>13 379</b>	<b>-33 929</b>			<b>21 977</b>

## **Note 16 Epargne-logement**

Néant

## Note 17 Engagements sociaux - Avantages postérieurs à l'emploi, régime à prestations définies

### Variations de la dette actuarielle

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dette actuarielle au 31/12/N-1</b>	<b>426</b>	<b>434</b>
Coûts des services rendus sur la période	25	36
Effet de l'actualisation		
Cotisations employés Modifications, réductions et liquidations de régime		
Variation de périmètre		
Indemnités de cessation d'activité		
Prestations versées		
(Gains) / pertes actuariels	66	-44
<b>Dette actuarielle au 31/12/N</b>	<b>517</b>	<b>426</b>

### Variations de juste valeur des actifs des régimes

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Juste valeur des actifs / droits à remboursement au 31/12/N-1</b>	<b>844</b>	<b>866</b>
Rendement attendu des actifs	8	12
Gains/pertes actuariels	20	6
Cotisation de l'employeur		
Cotisation de l'employé Modification/réduction/liquidation de régime		
Variation de périmètre		
Indemnités de cessation d'activité		
Prestations versées par le fonds		-40
<b>Juste valeur des actifs / droit à remboursement au 31/12/N</b>	<b>872</b>	<b>844</b>

### Détail de la charge comptabilisée au compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Coûts des services rendus sur la période	25	36
Coût financier	4	6
Rendement attendu des actifs sur la période		
Amortissement du coût des services passés	-8	-12
Autres gains ou pertes		
<b>Charge nette comptabilisée au compte de résultat</b>	<b>21</b>	<b>30</b>

### Position nette

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dette actuarielle au 31/12/N</b>	<b>517</b>	<b>426</b>
Impact de la limitation d'actifs		
Juste valeur des actifs en fin de période	-872	-844
<b>Position nette (passif)/actifs au 31/12/N</b>	<b>355</b>	<b>418</b>

## Note 18 Fonds pour risques bancaires généraux

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Fonds pour risques bancaires généraux	37 149	37 149
<b>VALEUR AU BILAN</b>	<b>37 149</b>	<b>37 149</b>

## Note 19 Dettes subordonnées – analyse par durée résiduelle

(en milliers d'euros)	31/12/2020						31/12/2019
	<3mois	>3mois <1an	>1 an <5 ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total
<b>Dettes subordonnées à terme</b>							
Euro							
Dollar							
<b>Titres et emprunts participatifs</b>							
<b>Autres emprunts subordonnés à terme</b>							
<b>Dettes subordonnées à durée indéterminée (1)</b>				300 000	300 000	3 859	303 859
<b>C/C bloqués des Caisses Locales</b>							
<b>Dépôts Gtie à caractère mutuel</b>							
<b>VALEURS AU BILAN</b>				<b>300 000</b>	<b>300 000</b>	<b>3 859</b>	<b>303 859</b>

(1) durée résiduelle des dettes subordonnées à durée indéterminée positionnées par défaut en > 5 ans

## Note 20 Variation des capitaux propres (avant répartition)

(en milliers d'euros)	Capital	Primes, réserves et report à nouveau	Acompte sur dividendes	Provisions réglementées & subventions d'investissement	Résultat	Total des capitaux propres
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>505 408</b>	<b>3 656 668</b>			<b>567 445</b>	<b>4 729 522</b>
Dividendes versés au titre de 2019						
Variation de capital	1 057					1 057
Variation des primes et réserves		17 358				17 358
Affectation du résultat social		567 445			-567 445	
Report à nouveau						
Résultat de l'exercice 2020					323 976	323 976
Autres variations						
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<b>506 465</b>	<b>4 241 471</b>			<b>323 976</b>	<b>5 071 913</b>

Le capital social est composé de composé de 202 585 953 actions de 2,50 euros de valeur nominale.

## **Note 21 Composition des fonds propres**

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres	5 071 913	4 729 522
Fonds pour risques bancaires généraux	37 149	37 149
Dettes subordonnées et titres participatifs	303 859	303 842
Dépôts de garantie à caractère mutuel		
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>5 412 920</b>	<b>5 070 513</b>

## **Note 22 Opérations effectuées avec les entreprises liées et les participations**

(en milliers d'euros)	Solde au 31 décembre 2020 Opérations avec les entreprises liées et les participations	Solde au 31 décembre 2019 Opérations avec les entreprises liées et les participations
<b>Créances</b>	<b>2 790 147</b>	<b>1 646 079</b>
sur les établissements de crédit et institutions financières	2 542 299	1 355 579
sur la clientèle	161 221	219 600
Obligations et autres titres à revenu fixe	86 627	70 900
<b>Dettes</b>	<b>6 849 396</b>	<b>5 167 292</b>
Sur les établissements de crédits et institutions financières	3 264 324	1 339 533
Sur la clientèle	3 281 214	3 523 917
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	303 859	303 842
<b>Engagements donnés</b>	<b>121 276</b>	<b>22 830</b>
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit	100 000	
Engagements de financement en faveur de la clientèle		
Garanties données à des établissements de crédit		
Garanties données à la clientèle	21 276	22 830
Titres acquis avec faculté d'achat ou de reprise		
Autres engagements donnés		

### **Note 23 Opérations effectuées en devises**

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Euro	12 248 847	12 351 405	10 129 525	10 409 645
Autres devises de l'Union Europ.	62	9 822	70	1
Franc Suisse				
Dollar	1 612	19 163	2 126	21 002
Yen	132 306		301 553	
Autres devises	10	2 447	14	2 640
<b>Total</b>	<b>12 382 836</b>	<b>12 382 836</b>	<b>10 433 288</b>	<b>10 433 288</b>

### **Note 24 Opérations de change, prêts et emprunts en devises**

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	à recevoir	à livrer	à recevoir	à livrer
<b>Opérations de change au comptant</b>				
Devises				
Euros				
<b>Opérations de change à terme</b>				
Devises				
Euros				
<b>Prêts et emprunts en devises</b>		21 630		23 630
<b>TOTAL</b>		<b>21 630</b>		<b>26 394</b>

## Note 25 Opérations sur instruments financiers à terme

(en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019
	Opérations de couverture	Opérations autres que de couverture	Total	Total
<b>Opérations fermes</b>		<b>123 414</b>	<b>123 414</b>	<b>124 620</b>
<b>Opérations sur marchés organisés (1)</b>				
Contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers				
Autres contrats à terme				
<b>Opérations de gré à gré (1)</b>		<b>123 414</b>	<b>123 414</b>	<b>124 620</b>
Swaps de taux d'intérêt		17 108	17 108	53 694
Autres contrats à terme de taux d'intérêt				
Contrats à terme de change				
FRA				
Instruments à terme ferme sur actions et indices boursiers		106 306	106 306	70 926
Autres contrats à terme				
<b>Opérations conditionnelles</b>		<b>71 178</b>	<b>71 178</b>	<b>53 694</b>
<b>Opérations sur marchés organisés</b>				
Instruments de taux d'intérêt à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments sur action et indices boursiers à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments de taux de change à terme				
* Achetés				
* Vendus				
<b>Opérations de gré à gré</b>		<b>71 178</b>	<b>71 178</b>	<b>53 694</b>
Options de swap de taux :				
* Achetés				
* Vendus				
Autres instruments de taux d'intérêt à terme				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments de taux de change à terme :				
* Achetés				
* Vendus				
Instruments sur actions et indices boursiers à terme				
* Achetés		71 178	71 178	53 694

* Vendus			
Autres instruments à terme			
* Achetés			
* Vendus			
<b>Dérivés de crédit</b>			
Contrats de dérivés de crédit :			
* Achetés			
* Vendus			
<b>TOTAL</b>		<b>194 592</b>	<b>194 592</b>
			<b>178 314</b>

(1) : Les montants indiqués sur les opérations fermes doivent correspondre au cumul des positions prêteuses et emprunteuses (swaps de taux et options de swap de taux), ou au cumul des achats et ventes de contrats (autres contrats)



**Note 25.1 Opérations sur instruments financiers à terme : encours notionnels par durée résiduelle**

(en milliers d'euros)	Total 31/12/2020			dont opérations effectuées de gré à gré			dont opérations sur marchés organisés et assimilés		
	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans	< 1an	> 1an < 5ans	> 5 ans
Futures									
Options de change									
Options de taux									
Opérations fermes en devise sur marchés organisés									
FRA									
Swaps de taux d'intérêt	17 108			17 108					
Swaps de devises									
Caps, Floors, Collars									
Forward taux									
Opérations fermes sur actions et indices	17 108	54 070		17 108	54 070				
Opérations conditionnelles sur actions et indices		36 857	69 449		36 857	69 449			
Dérivés sur actions, indices boursier									
<b>Sous total</b>	<b>34 216</b>	<b>90 927</b>	<b>69 449</b>	<b>34 216</b>	<b>90 927</b>	<b>69 449</b>			
Opérations de change à terme									
<b>Total général</b>	<b>34 216</b>	<b>90 227</b>	<b>69 449</b>	<b>34 216</b>	<b>90 227</b>	<b>69 449</b>			

## Note 25.2 Instruments financiers à terme : juste valeur

(en milliers d'euros)	31/12/2020		31/12/2019	
	Juste valeur	Encours notionnel	Juste valeur	Encours notionnel
Futures				
Options de change				
Opérations fermes en devise sur marchés organisés				
FRA				
Swaps de taux d'intérêt	1 111	17 108	3 250	53 694
Swaps de devises				
Caps, Floors, Collars				
Dérivés sur actions, indices boursier et métaux précieux	-2 697	177 484	-2 124	124 620
<b>Sous total</b>	<b>-1 586</b>	<b>194 592</b>	<b>1 126</b>	<b>178 314</b>
Opérations de change à terme				
<b>TOTAL</b>	<b>-1 586</b>	<b>194 592</b>	<b>1 126</b>	<b>178 314</b>

## **Note 26 Engagements donnés ou recus**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>2 296 288</b>	<b>2 177 007</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>100 000</b>	
Engagements en faveur d'établissements de crédit	100 000	
Engagements en faveur de la clientèle		
- Ouverture de crédits confirmés		
Ouverture de crédits documentaires		
Autres ouvertures de crédits confirmés		
- Autres engagements en faveur de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>	<b>2 196 288</b>	<b>2 177 007</b>
Engagements d'ordre d'établissement de crédit		
- Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
- Autres garanties		
Engagements d'ordre de la clientèle	2 196 288	2 177 007
- Cautions immobilières		
- garanties financières		
- Autres garanties d'ordre de la clientèle	2 196 288	2 177 007
<b>Engagements sur titres</b>		
. Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		
. Autres engagements à donner		
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>1 750 000</b>	<b>1 750 000</b>
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 750 000</b>	1 750 000
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 750 000	1 750 000
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements reçus d'établissements de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		
Autres engagements reçus		

## **Note 27 Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés**

	31/12/2020			31/12/2019		
	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie	Valeur de marché	Risque de crédit potentiel	Total risque de contrepartie
(en milliers d'euros)						
Risques sur les gouvernements et banques centrales de l'OCDE et organismes assimilés						
Risques sur les établissements financiers de l'OCDE et organismes assimilés	629		629	1 126		1 126
Risques sur les autres contreparties						
<b>Total avant effet des accords de compensation</b>	<b>629</b>		<b>629</b>	<b>1 126</b>		<b>1 126</b>
<b>Dont risques sur contrats de :</b>						
taux d'intérêt, change et matières premières	1 111		1 111	3 250		3 250
Dérivés actions et sur indices	-483		-483	-2 124		-2 124
<b>Total avant effet des accords de compensation</b>	<b>629</b>		<b>629</b>	<b>1 126</b>		<b>1 126</b>
<b>Incidences des accords de compensation</b>						
<b>Total après effet des accords de compensation</b>	<b>629</b>		<b>629</b>	<b>1 126</b>		<b>1 126</b>

## **Note 28 Produits nets d'intérêts et revenus assimilés**

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
sur opérations avec les établissements de crédit	5 872	6 114
Sur opérations avec la clientèle		
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	173	71
Produit net sur opérations de macro-couverture		
Autres intérêts et produits assimilés	18 204	43 535
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>24 249</b>	<b>49 721</b>
Sur opérations avec les établissements de crédit (1)	-30 962	-8 539
Sur opérations avec la clientèle	-100	-83
Charge nette sur opérations de macro-couverture	-1 557	-1 566
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	-3 509	-4 178
Autres intérêts et charges assimilées	-16 043	-44 287
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>-52 171</b>	<b>-58 654</b>
<b>Total Produits nets d'intérêt et revenus assimilés</b>	<b>-27 921</b>	<b>-8 933</b>

(1) - Dont 5 902 milliers d'euros au titre des charges relatives aux dettes subordonnées

## **Note 29 Revenus des titres**

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Titres de placement		
Livret de développement durable		
Titres d'investissement		
Opérations diverses sur titres		
<b>Revenus des titres fixes</b>		
Parts dans les entreprises liées, titres de participation et autre titres détenus à long terme	447 799	607 988
Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille	757	1 048
Opérations diverses sur titres		
<b>Revenus des titres variables</b>	<b>448 556</b>	<b>609 037</b>
<b>TOTAL DES REVENUS SUR TITRES</b>	<b>448 556</b>	<b>609 037</b>

## **Note 30 Produit net des commissions**

(en milliers d'euros)	31/12/2020			31/12/2019		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle						
Sur opérations sur titres		-1 776	-1 776		-1 597	-1 597
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors-bilan	5 219	-692	4 527	6 009		6 009
Sur prestations de services financiers						
Provision pour risques sur commissions	448	-448				
<b>TOTAL PRODUIT NET DES COMMISSIONS</b>	<b>5 667</b>	<b>-2 916</b>	<b>2 751</b>	<b>6 009</b>	<b>-1 597</b>	<b>4 412</b>

### Note 31 Gains ou pertes des opérations de portefeuilles de négociation

	31/12/2020	31/12/2019
Solde des opérations sur titres de transaction	1 339	4 053
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés		
Solde des autres opérations sur instruments financiers à terme	4 828	5 990
<b>GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATIONS</b>	<b>6 166</b>	<b>10 044</b>

### Note 32 Gains ou pertes des opérations des portefeuilles de placement et assimilés

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
titres de placement		
Dotations aux dépréciations	-55 026	-15 378
Reprises de dépréciations	3 274	24 273
Dotation ou reprise nette aux dépréciations	-51 752	8 896
Plus-values de cession réalisées	1 110	6 050
Moins-values de cession réalisées	-30 444	-7 813
Solde des plus et moins-values de cession réalisés	-29 334	-1 763
<b>Solde des opérations sur titres de placement</b>	<b>-81 086</b>	<b>7 132</b>
Titre de l'activité de portefeuille		
Dotations aux dépréciations		
Reprises de dépréciations		
Dotation ou reprise nette aux dépréciations		
Plus-values de cession réalisées		
Moins-values de cession réalisées		
Solde des plus et moins-values de cession réalisés		
<b>Solde des opérations sur titres de l'activité de portefeuille</b>		
<b>GAINS OU PERTE SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES</b>	<b>-81 086</b>	<b>7 132</b>

**Note 33 Autres produits et charges d'exploitation bancaire**

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
Produits divers		
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	17 236	14 476
Reprises provisions		
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>17 236</b>	<b>14 476</b>
Charges diverses		-91
Quote part des opérations faites en commun		
Refacturation et transfert de charges	-17 440	-14 476
Dotations provisions		
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>-17 440</b>	<b>-14 385</b>
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>	<b>-205</b>	<b>91</b>



### **Note 34 Charges générales d'exploitation**

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019 (1)
<b>Frais de personnel</b>		
Salaires et traitements	-2 946	-2 456
Charges sociales	-566	-497
Intéressement et participation	-143	-55
Impôts et taxes sur rémunérations	-204	-188
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>-3 859</b>	<b>-3 196</b>
Refacturation et transferts de charges de personnel	1 283	752
<b>Frais de personnel nets</b>	<b>-2 576</b>	<b>-2 445</b>
<b>Frais administratifs</b>		
Impôts et taxes (2)	-3 106	-3 530
Services extérieurs et autres frais administratifs	-37 451	-46 305
<b>Total des charges administratives</b>	<b>-40 558</b>	<b>-49 835</b>
Refacturation et transferts de charges administratives	1 551	1 261
<b>Frais administratifs nets</b>	<b>-39 007</b>	<b>-48 574</b>
<b>CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION</b>	<b>-41 583</b>	<b>-51 019</b>

(1) Un changement de présentation de la note a été effectué pour l'exercice 2019

(2) Dont 1 623 milliers d'euros au titre du fonds de résolution.

### **34.1 Effectif par catégorie de personnel**

(en effectif moyen du personnel)	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	9	8
Non-cadres		
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>8</b>
<i>Dont : France</i>	9	8
<i>Etranger</i>		
<i>Dont personnel mis à disposition</i>		

### **Note 35 Coût du risque**

(en milliers d'euros)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Dotations aux provisions et dépréciations</b>		
Dépréciations de créances douteuses		
Autres dotations aux provisions et dépréciations		
<b>Reprises des provisions et dépréciations</b>		<b>67</b>
Reprises de dépréciations de créances douteuses		
Autres reprises de provisions et dépréciations		67
<b>Variation des provisions et dépréciations</b>		<b>67</b>
Pertes sur créances irrécouvrables non dépréciées		
Pertes sur créances irrécouvrables dépréciées		
Décote sur prêts restructurés		
Récupérations sur créances amorties		
Autres pertes		
Autres produits		
<b>COÛT DU RISQUE</b>		<b>67</b>

### **Note 36 Résultat net sur actifs immobilisés**

Néant

### **Note 37 Impôt sur les bénéfices**

Amundi est la société tête de groupe du régime d'intégration fiscale formé depuis l'exercice clos le 31 décembre 2010. Le bénéfice fiscal du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de 519 061 953 euros.

Aucun déficit reportable n'a été constaté au niveau du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La somme des impôts sur les bénéfices générés par les sociétés du périmètre et constatée en produit chez la société mère est de 183 970 527 euros.

La dette d'impôt dû au Trésor public pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 par la société tête de groupe s'élève à 166 178 535 euros au titre de l'impôt sur les sociétés.

Individuellement et en l'absence d'intégration fiscale Amundi n'aurait pas payé d'impôt au 31 décembre 2020.

Conventionnellement, les filiales supportent la charge d'impôt sur les bénéfices qu'elles auraient subi en l'absence du régime d'intégration fiscale.

### **Note 38 Affectation des résultats**

	(en euros)
Bénéfice de l'exercice	323 976 141,09
affectation Réserve légale	0,00
Report à nouveau antérieur	1 659 989 084,02
<b>Total (bénéfice distribuable)</b>	<b>1 983 965 225,11</b>
<b>Affectation</b>	
distribution Dividende	587 499 263,70
Report à nouveau après affectation	1 396 465 961,41
<b>Total</b>	<b>1 983 965 225,11</b>

Ces éléments sont présentés sur la base de l'affectation qui sera proposée à l'assemblée générale du 11 mai 2021.

### **Note 39 Implantations dans les états ou territoires non coopératifs**

Néant

### **Note 40 Rémunération des organes de direction**

Amundi a versé 3 039 milliers d'euros de rémunération aux membres des organes de direction.

Au cours de l'exercice, il n'a été accordé aucune avance et aucun crédit aux membres des organes d'administration ou de direction, et aucun engagement n'a été pris pour leur compte au titre d'une garantie quelconque.

Les jetons de présence et autres rémunérations perçues par les membres du conseil d'administration sont présentés dans le chapitre 2.5.6 "rémunération des administrateurs" du document de référence.

### **Note 41 Honoraires des commissaires aux comptes**

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale du groupe Amundi. En conséquence, l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe Amundi.